



Pour citer cet article :

Bize (Dr Paul-René), « L'homosexualité, ses causes, sa prévention », *Cahiers de l'enfance*, n°26, mai 1956, p. 16-33.



L'HOMOSEXUALITÉ

SES CAUSES - SA PRÉVENTION

*par le docteur P.-R. BIZE,
médecin de l'Hôpital Saint-Joseph.*

Si l'homosexualité est, en ces temps, plus à l'ordre du jour qu'en d'autres moments de l'histoire, c'est parce qu'elle sévit actuellement, semble-t-il, avec davantage d'intensité et aussi au plus grand jour qu'autrefois. Il y a quelque trente ans, pas davantage, ces êtres au sexe indéterminés étaient, en effet, rareté ; on pouvait les compter, leur taux ne dépassait pas un ou deux pour mille et encore ne pouvait-on rien affirmer : ils se cachaient. Dans le monde des jeunes, la proportion est actuellement assez importante ; en outre, ils s'affichent, ils ont leur littérature, leur périodique, leur internationale et même leurs congrès.

Les raisons de cet état de choses sont multiples : destruction des valeurs morales traditionnelles, sous prétexte d'authenticité par voie de déconditionnement ; — légitimation des anomalies de comportement au nom des découvertes de la biologie ; — démission de la responsabilité personnelle, en raison d'une conception exclusivement déterministe de l'homme et du primat accordé aux motivations inconscientes par la psychanalyse ; — raison sociale même, puisqu'on va jusqu'à prétendre que certaines professions, pour être exercées avec talent, requièrent, si l'on est homme, que l'on ait un mode de penser et des goûts de type féminin, et inversement si l'on est femme ; — voire qu'il ne saurait y avoir de génie sans la capacité de percevoir les oppositions et ainsi sans juxtaposition des

contraires. Et les homosexuels de s'enorgueillir de compter de nombreux représentants illustres dans les arts, la diplomatie, la politique même et les académies.

Mais le désarroi dans les consciences et l'instinct n'est souvent que le reflet du désarroi général, sans oublier que l'écroulement de la collectivité est bien souvent, lui-même, la conséquence de la démission des individus ; la cause devient effet et, à son tour, l'effet devient cause.

Effectivement, tout craque : le surréalisme engendre l'informe, l'abstraction la cacophonie, le relativisme le nihilisme moral, l'égalitarisme l'anarchie sociale, l'« idéalisme » la perte du sens national et la désindividualisation l'inutilité de l'effort. Certes, les colonnes du temple étaient bien vermoulues et ces nouvelles bases de référence témoignaient de la persistance d'une certaine vigueur, mais il est toujours dangereux de détruire sans apporter en même temps des preuves de réelle constructivité ; détruire ne doit être qu'un moyen et non une fin en soi ; sinon, il n'y a plus que néant. L'intelligence est toujours dangereuse quand elle se dissocie de l'affectivité, car c'est celle-ci qui établit le contact avec la réalité ; désebrayée, elle devient la proie de toutes les chimères, se complait dans le fantastique, entraîne l'insensibilité au vrai et prend pour pâture le pervers. On conçoit qu'il faille beaucoup de courage, physique et moral, pour demeurer réfractaire à ce nouveau conditionnement des esprits, ne serait-ce qu'en raison des satisfactions qu'il donne à cette forme de masochisme si répandu, qui est celui de la subordination heureuse de la conscience lucide à un inconscient affamé d'idéalité par peur infantile d'un état de mauvaise conscience sans fondement, et aussi à cette perversité latente qui est le lot de chacun et ne cherche qu'à s'explicitier sous des formes diverses, lorsque les amarres sont rompues.

L'homosexualité est une de ces formes d'explicitation.

Certes, il ne s'agit que d'une sorte de délit vis-à-vis de soi, à l'inverse du vol, du viol, de l'assassinat qui portent sur la personne d'autrui ; l'homosexualité exige évidemment que l'on soit deux, mais l'autre étant par définition consentant, sinon il y a viol ; elle ne rentre que dans le cadre des délits personnels, c'est-à-dire par rapport à la loi morale et non dans celui des délits relevant de la loi civile.

Si l'homosexualité est simple affaire de mœurs personnelles, elle ne regarde que la vie privée et ne saurait intéresser que le moraliste ou le psychiatre ; et de fait, certains individus de dire que « cela ne les regarde pas et ne saurait les gêner ». La société doit-elle alors s'en préoccuper ? On peut répondre affirmativement pour les raisons suivantes :

1° Parce que l'homosexualité est biologiquement une anomalie : à la fois anatomiquement, l'union amoureuse ne pouvant être complète qu'entre organes disposés en sens inverse, et fonctionnellement, la propagation de l'espèce ne pouvant être assurée que par la combinaison spermatozoïde-ovule.

2° Parce qu'elle nécessite la présence d'un partenaire et expose, par extension, au prosélytisme. Or, si certains homosexuels ne souffrent pas de leur état, il en est d'autres dont l'existence devient un drame, leur conscience réprouvant leurs mœurs. La société se doit donc de prévenir la contamination de ceux-ci, comme elle a à organiser la prophylaxie de la

Effectivement, la formation de ces gamètes est le résultat d'une division cellulaire réductrice ou méiose (*étym.* : moins), telle que chacune des 24 paires se divise en deux éléments ; chaque gamète, ovule ou spermatozoïde, ne contient donc plus qu'un seul élément de chaque paire, soit 24 chromosomes simples, au lieu de 24 paires. Lors de la fécondation, chaque chromosome du spermatozoïde trouve dans l'ovule le chromosome qui lui correspond et reconstitue une paire avec lui. De cette manière, on retrouve dans l'ovule fécondé 48 chromosomes, dont 24 ont été formés par le père et 24 par la mère.

Le fait important, sur le plan de la différenciation sexuelle, est que, parmi ces 24 paires, l'une dite paire sexuelle, est composée de deux éléments de constitution différente chez l'homme et chez la femme.

- Chez la femme, cette paire est composée de deux éléments égaux : les chromosomes X.
- Chez l'homme, les deux éléments sont inégaux : l'un est identique au chromosome X de la femme ; l'autre est de dimension beaucoup plus faible, on le désigne sous le nom de chromosome Y.

La formule, pour cette paire spéciale, sera ainsi chez la femme XX et chez l'homme XY.

La détermination du sexe, lors de la fécondation, se fera de la façon suivante :

- Au moment de la méiose (division réductrice), les gamètes femelles, du fait de leur homogénéité, auront toutes un chromosome sexuel de type X, alors que les gamètes masculins, du fait de leur hétérogénéité, seront les uns du type X et les autres du type Y. Or, le chromosome Y est le responsable principal du sexe masculin.
- Lors même de la réunion des gamètes, si l'ovule est fécondée par un spermatozoïde porteur d'un chromosome X, l'œuf renfermera un embryon de formule XX, soit une fille ; si la fécondation s'opère avec un spermatozoïde porteur d'un chromosome Y, l'embryon présentera une formule XY c'est-à-dire un garçon.

Ainsi, dans l'être humain, le sexe est déterminé par la nature du spermatozoïde qui pénètre dans l'ovule ; il y a « hétérogamétie » mâle et « homogamétie » femelle ; c'est le sexe masculin qui est le plus différencié et c'est effectivement le sexe masculin que la castration modifie le plus.

Le problème est d'ailleurs assez complexe ; le déterminisme génétique du sexe semble moins d'ordre qualitatif que quantitatif ; chaque chromosome serait, en effet, lui-même *bipotentiel* et la différenciation sexuelle dépendrait d'un équilibre entre deux facteurs dont l'un *dominerait* l'autre par son intensité, tout se passant comme si, chez les mammifères, les facteurs du sexe hétérogamétique (masculin ici) étaient beaucoup plus forts dans l'hétérochromosome Y et plus faible dans l'autre X.

Du facteur génétique dépend non seulement le sexe en général, mais aussi la différenciation des gonades en ovaire et testicule ; c'est lui, en effet, qui commande la migration des gamétocytes, soit vers le tissu cortical de l'ébauche gonadique pour y constituer un ovaire, soit vers le tissu médullaire de la dite ébauche pour y constituer le testicule. Cependant, sous l'influence de certaines altérations, des modifications peuvent déjà survenir : le gamétocyte mâle peut s'orienter vers le tissu cortical au lieu du médullaire et se transformer en ovaire, ce qui engendre un sexe « phé-

tuberculose, de l'alcoolisme, des maladies vénériennes et de l'aliénation mentale.

3° Parce qu'elle altère profondément la personnalité ; en témoigne tout ce maniérisme assez caractéristique dans les gestes et même les intonations, comme si entre l'idée et l'acte s'interposait une composante faussant la forme de celui-ci. Qu'on le veuille ou non, et malgré le désir qu'on en ait, la personnalité ne saurait se dissocier en plans indépendants les uns des autres ; elle constitue un tout et ses différents secteurs reflètent ce tout ; si bien qu'on ne saurait être homme dans un plan et femme dans un autre : il n'y aura qu'hybridation. En outre, l'être, pour poursuivre sa vie, a besoin de se justifier continuellement ; ne pouvant plus être authentique, il se réfugie dans l'inauthentique ; vivant dans le faux, il ne peut plus se faire que l'apologiste du faux, sinon ce serait se désavouer ; et ceci, sous prétexte d'affranchissement et de progrès dans les idées, conduit à toutes les utopies, voire à toutes les turpitudes, et même, par une sorte de compensation à la dévirilisation présentée, aux actes de sadisme les plus abominables. L'homosexualité était, effectivement, loin d'être exceptionnelle dans le régime nazi.

Le problème mérite donc qu'on l'étudie sérieusement, dans une perspective rigoureusement scientifique et ceci nous conduit à étudier successivement les données de la biologie, de la physiologie et celles de la psychologie. Car l'homosexualité est-elle d'origine surtout biologique, ou au contraire surtout d'origine mentale ? Dans le premier cas, on ne peut qu'accepter le fait ; dans le second, la perspective devient celle de la prévention, de la cure et de la protection.

*
**

I. - LES DONNÉES DE LA BIOLOGIE

On peut dire que, biologiquement, nous disposons de quatre facteurs principaux de différenciation sexuelle, soit : un sexe héréditaire, celui qui fait que nous naissons garçon ou fille, et des caractéristiques sexuelles, les unes endocriniennes, d'autres tissulaires et d'autres encore neurologiques. A ces quatre sexes biologiques s'en joint un cinquième : le sexe mental, que d'ailleurs l'on peut dissocier en sexe sociogénique et en sexe psychogénique, comme nous le verrons plus loin.

I. — DONNEES GENETIQUES.

LA DETERMINATION

GENOTYPIQUE DU SEXE.

L'être humain provient de l'union de deux cellules sexuelles ou gamètes : l'une femelle, ou ovule, et l'autre mâle, ou spermatozoïde. L'œuf humain (ou zygote) renferme dans son noyau 48 filaments ou chromosomes disposés en 24 paires ; ce nombre sera celui de toutes les cellules du nouvel individu, sauf des cellules sexuelles qui ne contiennent que 24 chromosomes simples.

notypique » contraire au déterminisme normal du germe. Par contre, les gamétocytes, en cas d'erreur de direction vers le tissu médullaire, ne subissent pas de modifications, sauf le cas d'absence ou de destruction du tissu cortical.

Outre cette action sur le sexe en général et sur les gonades, le facteur génétique exerce son influence sur toutes les cellules somatiques, ne serait-ce que parce que tous les noyaux cellulaires du corps ont une garniture chromosomique propre à chaque sexe.

La sexualité, dans son déterminisme génotypique, n'appartient donc pas uniquement au germe, mais à l'organisme tout entier.

Ces notions montrent toute l'importance des facteurs génétiques dans le mécanisme de la différenciation sexuelle et, éventuellement, dans la production d'anomalies diverses de la sexualité.

II. — DONNEES DE L'ENDOCRINOLOGIE.

Le sexe général est non seulement affaire de nature des gonades, testicules ou ovaires, mais aussi de caractères sexuels divers. On est ainsi amené à distinguer :

- des caractères essentiels : les gonades, masculines ou féminines ;
des caractères dits primaires intéressant les conduits sexuels, conditionnant leur type masculin ou féminin ;
- des caractères dits secondaires, n'apparaissant que lors de la maturité sexuelle, consistant d'une part en la modification des caractères essentiels et primaires qui acquièrent leur forme et volume du type adulte ; d'autre part, en l'apparition de caractéristiques somatiques diverses : apparition des poils pubiens, changement des proportions du corps, mue de la voix, croissance des seins, etc.

Les caractères essentiels sont ceux qui définissent fondamentalement le sexe ; « *l'individu est un mâle s'il présente des gamètes mâles et c'est une femelle s'il a des ovaires ; toutes les autres différences entre les sexes sont secondaires* », selon l'expression de Snyder.

Si la nature des gonades, testicules ou ovaires, relève de la génétique (à l'exclusion des cas exceptionnels en rapport avec des altérations survenant lors des premières semaines de l'existence) ; si certains caractères sexuels primaires et secondaires sont, dans l'ensemble, sous la dépendance également de chromosomes, les uns vectés par les hétéro-chromosomes (ou chromosomes sexuels) et les autres par les autosomes (ou chromosomes somatiques), le développement des uns et des autres relève de la formule des sécrétions endocriniennes.

III. — ROLE DES RECEPTEURS TISSULAIRES.

L'interprétation endocrinienne explique certaines différences, mais ne saurait les expliquer toutes. Si les grands syndromes glandulaires se présentent avec une bonne netteté de contours, il n'en est pas de même dans les variations subpathologiques et à plus forte raison dans les variations non pathologiques de la constitution.

Comment expliquer, en effet, ces cas de gynécomastie bilatérale et plus encore unilatérale chez des hommes par ailleurs parfaitement virils, voire

même survirils morphologiquement et fonctionnellement ; — de même ces autres cas de forte pilosité faciale chez des femmes génitalement, morphologiquement et mentalement tout à fait féminines ? On sait aussi qu'une haute stature, une longueur excessive des membres inférieurs et des proportions particulières du corps sont souvent rapprochées de la morphologie eunuchoïde et interprétées comme indices de déficience génitale (du type castration pré-pubère) ; or, comme le fait remarquer J. Bauer, cette morphologie s'observe couramment chez les Noirs qu'on n'a nulle raison de tenir pour des hypogénitaux.

Force est ainsi d'admettre l'intervention de « facteurs locaux » commandant une réceptivité tissulaire élective à certaines productions hormonales.

On conçoit, dans ces conditions, qu'à côté des mécanismes de différenciation sexuelle relevant des chromosomes sexuels et de la formule glandulaire, il faille faire place à la *réceptivité tissulaire*, c'est-à-dire aux facteurs locaux, lesquels d'ailleurs ont dans l'ensemble un support génétique.

Cette sensibilité des récepteurs dépend, en outre, de l'âge ; si bien qu'un dérèglement hormonal peut influencer de façon inégale des effecteurs différents selon le moment où il intervient.

IV — *LE ROLE DU SYSTEME NERVEUX.*

La sensibilité des tissus à l'influence des hormones morphogènes peut d'ailleurs, dans certains cas, être sous la dépendance du système sympathique périphérique, comme l'ont montré les travaux de Champy et Coujard.

Signalons également le rôle éventuel des centres médullaires ; ainsi, le cas de ce jeune homme, tout à fait normal du point de vue de ses caractères sexuels secondaires et de son imagerie érotique mentale, qui était porteur d'un double pied bot avec spina-bifida témoignant d'une atteinte du centre médullaire lombo-sacré, et dont les organes génitaux externes et les gonades étaient rudimentaires.

Signalons encore ces cas d'hémihypertrophie congénitale où tout un côté du corps est plus développé que l'autre, qui ne peuvent invoquer une origine hormonale à cause de cette latéralisation élective, et semblent en rapport avec une atteinte des noyaux régulateurs de la base du cerveau.

On sait d'autre part tout le rôle que joue la région infundibulo-tubérienne dans la régulation des hormones.

Si bien que certaines anomalies sexuelles, morphologiques ou fonctionnelles, peuvent avoir leur origine dans une atteinte des voies ou des centres nerveux.

On se trouve ainsi, du point de vue biologique, en présence de quatre mécanismes différenciateurs de la sexualité : le génétique, l'endocrinien, le tissulaire et le nerveux ; ce qui implique la possibilité de multiples avatars dans le passage du sexe initial génotypique au sexe terminal phénotypique. Mais place importante doit encore être faite à un cinquième facteur dont l'importance est loin d'être négligeable, car il peut tout changer : le facteur mental.

II. - LA NOTION DU SEXE MENTAL

Qu'est-ce, en effet, en matière sexuelle, qu'un être normal ? On peut dire que c'est celui dont l'érotisme est alimenté par une imagerie hétérosexuelle, qui ne présente pas de « barrage » important au rapprochement et au passage à l'acte avec un partenaire de l'autre sexe, qui enfin a des attitudes et une idéologie d'homme dans son comportement social ; c'est-à-dire un être qui accepte son rôle d'homme et de femme et s'y plait, sexuellement et socialement. Soit une normalité faite de cinq termes au moins : sur le plan sexuel : imagerie, rapprochement, passage à l'acte ; sur le plan social : attitude et idéologie. Il s'ensuit toute une série de dissociations possibles qui méritent de retenir notre attention.

Afin de mieux comprendre l'action propre de ces différents éléments, il nous paraît indispensable de préciser, tout d'abord, comment s'accomplit l'acte sexuel.

Deux aspects sont à considérer, selon qu'on se limite au plan physiologique ou qu'on envisage ce qui se passe dans la psyché.

I. — L'ACTE SEXUEL

DU POINT DE VUE PHYSIOLOGIQUE.

Une conquête d'abord, mais tout peut en rester là ; l'accomplissement ensuite, l'action est alors complète. Car ces deux moments sont bien à distinguer.

L'acte est toujours le même chez l'homme, quelle que soit sa formule endocrinienne, ses attitudes et son agencement nerveux, que le partenaire soit une femme, comme dans l'acte normal, ou un autre homme comme dans l'homosexualité ; de même en ce qui concerne la femme. L'acte ne peut donc s'effectuer que sur un mode physiologique normal.

Par contre, le rituel préliminaire peut prendre chez l'homme en présence d'une femme, soit le type masculin, soit le type féminin ; car il est des hommes qui conquièrent et d'autres qui se laissent conquérir ; le même phénomène se produit si le partenaire est un autre homme, d'où des attitudes homosexuelles mêmes, actives et passives. Mêmes processus chez les femmes. Un problème de *rôle sexuel* se pose ainsi, indépendamment de toute question d'acte sexuel.

Les anomalies, quand elles existent, ne peuvent donc porter, quant au partenaire, que sur l'attitude à l'égard de celui-ci et sur son choix.

II. — LE RÔLE DU PSYCHISME.

Dans l'espèce humaine, mais aussi peut-être chez les mammifères supérieurs, au cycle biologique se superpose toute une séquence psychique.

Le psychisme peut être cause : le désir n'est pas, en effet, la simple conséquence du besoin, que celui-ci soit spontané (plénitude des organes sexuels), ou provoqué (perception d'un partenaire attirant) ; il peut relever directement du psychisme, de par la création volontaire d'une imagerie érotique adéquate permettant la mise en état de tumescence.

Il est aussi l'auxiliaire indispensable de la physiologie, donnant « forme », par le jeu de l'imagerie mentale, aux excitations sensorielles ; cette imagerie mûrit par l'expérience, conférant assurance lors des rapprochements sexuels et conditionnant des choix électifs pour tel ou tel type de partenaire, avec son mode idéal et également aspects vulgaires, l'homme étant souvent bi-polaire, en amour comme en toutes choses.

L'acte sexuel n'est donc pas un acte réflexe simple, mais une action ayant fait l'objet de tout un processus d'organisation dans la partie du champ de la psyché qui lui est dévolue.

Toute une série de personnages gravitent, en effet, dans notre psychisme : la famille (père, mère, collatéraux), les partenaires sentimentiels (amis, enfants), les partenaires sexuels (les maîtresses, puis la femme), la société (la classe sociale avec ses conduites).

En raison de tous ces personnages et des tabous divers émanant des uns et des autres et d'une aire à l'autre, on conçoit que bien des complications peuvent se manifester entre le désir et la réalisation. Or, le secteur sexuel est l'un des plus importants de la personnalité, en raison même de sa nécessité (propagation de l'espèce) et de son intérêt (les joies physiques qu'il apporte, et surtout ce remplacement du dialogue entre le « moi » et le « soi » par celui entre le « moi » et le « toi »). On conçoit toute l'importance de la connaissance de ses complications, tant pour la société que pour l'individu.

*

**

III. - LES FACTEURS DE NORMALITÉ ET D'ANORMALITÉ

La sexualité se situe ainsi dans un carrefour de pulsions où la biologie et le milieu sont en intime interaction ; si bien que ce n'est qu'*a priori* que l'on peut distinguer d'une part des facteurs exogènes, issus du milieu, et des facteurs endogènes, en rapport avec l'agencement biologique. Envisageons-les successivement, afin de voir la place qui doit être faite aux uns et aux autres.

I. — LES FACTEURS EXOGENES.

Ce sont eux qui permettent : 1° à l'imagerie érotique, 2° aux pulsions réalisatrices, 3° au mode sexuel social, de se développer et de revêtir un aspect normal ou anormal. Soit à distinguer le rôle éventuel de la société, de la famille et des circonstances.

Dans une société définie, un rôle différent est assigné à l'homme et à la femme ; ceci pour des raisons physiologiques (certains travaux étant par exemple réservés aux hommes à cause de leur plus grande force physique, mais aussi pour des raisons économiques et culturelles engendrant des coutumes et des traditions, variant d'ailleurs énormément d'un groupe social à un autre, si bien que telle conduite, considérée comme féminine dans telle société, sera appelée virile dans tel autre groupe social ; c'est ainsi que chez les Tschambuli, on attend des hommes une attitude

douce et passive et des femmes un comportement autoritaire et agressif ; aussi, dans ce groupe social, une femme douce et soumise serait qualifiée de virile. L'individu, pour être accepté et apprécié par les membres de son groupe, doit ainsi se conformer au rôle qu'on attend de lui en sa qualité d'homme ou de femme ; d'autre part, en s'adaptant à ces moules, il gagne une conformité qui satisfait son besoin de sécurité.

Dans le *milieu familial*, l'enfant acquiert peu à peu également une certaine attitude sexuelle en expérimentant différents rôles jusqu'à ce qu'il ait trouvé des rôles stables qui lui procurent de la satisfaction et sont approuvés par l'entourage. Ces rôles, certes, sont le reflet du milieu social général, mais ils se colorent différemment d'une famille à l'autre, chaque famille ayant sa composition propre, son atmosphère unique et sa façon originale d'interpréter les « *patterus* » culturels ; la psychanalyse nous a bien montré, en effet, tout le rôle de l'identification des personnages d'un même sexe (au père pour le fils et à la mère pour la fille) ; cette identification n'est possible que s'il y a acceptation et cette acceptation est fonction de l'attitude du père et de la mère : lorsque les rôles sont renversés (cas d'une mère surprotectrice ou viriloïde et d'un père mou ou féminoïde), l'enfant peut être poussé dans une conduite sexuelle en désaccord avec son sexe réel ; de même, lorsque l'un des deux partenaires est considéré comme indigne.

Il convient enfin de tenir compte de la survenue de certaines circonstances, les unes particulièrement déformantes (promiscuité en raison de l'exiguïté des locaux d'habitation ; séjour dans le même lit d'enfants de même sexe ou plus encore de sexe différent), et d'aventures initiatrices gravement traumatisantes (exhibitionnisme intempestif d'un obsédé devant une fillette, d'où horreur de l'homme, pratiques homosexuelles dans les pensions, etc.).

Ces différents facteurs agissent sur la personnalité sur des modes différents :

En créant des conditionnements par l'intermédiaire de toutes les coutumes en matière de vêtements, de rôles, de profession, c'est-à-dire de l'éducation, qui font qu'un garçon doit avoir tel comportement, tels goûts, telles idées, et une fille tel comportement, tels autres goûts et telles autres idées.

— En provoquant des *complexes*, issus de conflits divers. Parmi ceux-ci, il convient de considérer, en premier lieu, tous ces complexes basiques ou familiaux, dont la psychanalyse nous a montré toute l'importance : *fixation œdipienne* exagérée à la mère qui, chez le garçon, compromet le passage à d'autres femmes ; *œdipe inversé* avec fixation du garçon au père et de la fillette à la mère, d'où acquisition de conduites sexuelles anormales ; *complexe de castration* avec crainte excessive du père et attitude homosexuelle passive compensatoire à son égard ; *complexe de Caïn* avec hostilité agressive de frère à sœur d'où mépris de l'autre sexe ; *complexe enfin de l'enfant unique* qui doit jouer à la fois le rôle de fille à l'égard de la mère et de fils à l'égard du père et prend le type hermaphrodite, c'est-à-dire ambigu dans sa conduite. Ce serait une erreur, cependant, de ne considérer que ces complexes familiaux et d'ignorer le rôle parfois très important que peuvent jouer certaines situations conflictuelles acquises hors

de la famille, notamment toutes ces *initiations sexuelles maladroites* survenues à un âge où la conscience n'est pas encore suffisamment développée pour faire les prises de conscience nécessaires et où l'inconscient, encore insuffisamment orienté sexuellement, est particulièrement vulnérable ; on peut dire que selon que la première initiation sexuelle sera normale ou anormale, l'individu envoûté par ce premier éveil, ne pourra que difficilement s'en détacher et sera anormal si ce premier éveil était anormal. Reste enfin les *conflits avec soi-même*, sous forme d'état d'inacceptation de son sexe, pour des raisons diverses, notamment ceux fonction de l'agencement biologique personnel, qui font que fille, on aurait voulu être garçon (complexe de Diane) et parfois que, garçon, on aurait préféré être fille (complexe du chevalier d'Eon).

On voit ainsi le rôle que peut jouer le milieu dans l'élaboration de la personnalité sexuelle, en suscitant une imagerie érotique normale (c'est-à-dire hétéro-sexuelle) ou anormale (c'est-à-dire homosexuelle) ; en créant des pulsions, les unes facilitantes (facteur de normalité), les autres inhibitrices (par complexe de castration) ; en engendrant des attitudes sociales, les unes conformes au sexe (lorsque l'identification parentale a été normale), les autres non conformes (lorsque l'identification est inversée). Mais pour être normal, point ne suffit d'être de son sexe, encore faut-il franchir l'étape de l'enfant à l'adulte, c'est-à-dire acquérir la *maturité*. Or, un aspect fréquent des états d'anomalie sexuelle est la fixation à un stade infantile, du fait sans doute que celle-ci permet d'éviter la prise de conscience de la différenciation sexuelle, avec toutes les responsabilités qu'entraîne une conduite adulte sexuée.

On conçoit ainsi que certains auteurs aient pu considérer que l'orientation sexuelle est exclusivement le résultat de l'expérience individuelle et de l'apprentissage, qu'elle a été formée par les canalisations sociales, qu'elle *relève ainsi avant tout de facteurs psychiques et est indépendante des caractères endocriniens ou morphologiques*.

II. — LES FACTEURS ENDOGENES.

Nous avons vu, dans un paragraphe précédent, tout le rôle que pouvaient cependant jouer les facteurs biologiques dans la différenciation sexuelle ; quelle place leur reste-t-il dans ces conditions ?

A titre documentaire, rapportons le cas suivant :

Il s'agit d'un jeune garçon de cinq ans, timide et rougissant, aux organes sexuels normaux mais peu développés et en position ectopique, aux contours fémininoides avec massif fessier développé, joues rondes et peau douce ; son père, bon observateur, trouvait que son garçon faisait trop petite fille, qu'il n'était pas assez turbulent, qu'il aimait trop jouer à la poupée, qu'il s'occupait trop de son habillement, qu'il se regardait trop fréquemment dans la glace et que ses gestes étaient trop maniérés. L'administration d'hormones mâles pendant quelques mois suffit pour modifier complètement le comportement de ce garçon ; l'hormone mâle effectivement, comme nous l'avons montré avec Moricard, augmente la tendance à l'affirmation de soi, la turbulence, l'initiative dans les jeux, diminue l'érythrophobie et incite à discuter avec les commerçants lors des achats

sexe biologiquement bien différencié, mais à comportement génital homosexuel, ainsi ce sujet que nous avons vu, fort des halles de son métier, bâti en athlète, hyperpileux et bien pourvu par la nature et qui était homosexuel passif ; b) des sujets hyposexuels, d'aspect juvénile, timides, hypopileux, aux organes génitaux peu développés et qui ont une vie sexuelle normale, parfois même une carrière de Don Juan, comme si cette manière de s'affirmer renforçait une virilité déficiente et apaisait leur angoisse ; c) des sujets qui, tout en étant normalement construits sur le plan génital, ont des traits morphologiques du sexe opposé et ont une carrière sexuelle absolument normale, à la fois quant à l'imagerie mentale érotique, les conquêtes et le comportement sexuel. Toutes les dissociations peuvent d'ailleurs se rencontrer entre fonction génitale proprement dite, attitude sexuelle (de conquérant ou de conquis) et rôle social (profession masculine ou féminine) ; il semble à ce point de vue que les habitudes raciales jouent un rôle déterminant.

Si vraiment les hormones exerçaient une action directe et sexuelle normalisante sur le psychisme, on pourrait en déduire qu'il serait facile d'influencer le comportement d'un individu par une médication endocrinienne ; d'augmenter, par exemple, la féminité d'une femme par l'administration d'hormones femelles et la virilité d'un homme par l'administration d'hormones mâles. Or, l'expérience montre qu'en donnant des hormones mâles à un homosexuel, il arrive que son homosexualité augmente au lieu de diminuer ; on n'a fait qu'exciter la libido, mais on n'a pas modifié son orientation ; on ne saurait donc séparer l'organisme de son conditionnement psychique. Effectivement, l'administration de certaines substances androgènes provoque, chez la lapine, un comportement mâle ou femelle, suivant les incitations et l'environnement (*Klein et Mayer*)

Ces différents faits nous montrent qu'en matière d'orientation sexuelle, si on ne peut faire complètement abstraction de la biologie, *le primat revient à l'environnement et de ce fait au psychisme.*

En fait, que nous apprend l'étude des homosexuels ?

*
**

V. - ETUDE DES HOMOSEXUELS

L'homosexualité n'est pas un phénomène simple, ses causes et ses formes sont diverses ; il convient donc d'envisager successivement les unes et les autres avant de trancher la question.

I. — FORMES SUIVANT LES CAUSES.

Parmi ces causes, les unes sont occasionnelles, tandis que d'autres répondent à des motivations profondes.

1° CAUSES OCCASIONNELLES.

On peut les grouper de la façon suivante :

a) *Ludisme simple.* — Il ne s'est agi initialement que de sortes de jeux, entre pensionnaires par exemple, destinés à satisfaire un simple érotisme naissant lors de la puberté notamment, âge auquel d'ailleurs la sexualité

est plutôt ambivalente, si bien que les psychanalystes désignent cette période du terme de phase d'homosexualité latente : de tels jeux, qui ne sont cependant pas innocents et peuvent être dangereux pour l'avenir, sont assez fréquents ; on peut d'ailleurs les rencontrer à l'état naturel chez nombre de populations primitives, ainsi chez les Nambikwara, comme l'a bien montré C. Lévi-Strauss dans son récent ouvrage « *Tristes Tropiques* ».

b) *Carence en partenaires* de l'autre sexe : c'est ce qui se passe chez les délinquants dans les prisons par exemple, chez les légionnaires dans le bled et parfois chez les marins.

c) *Timidité*, par appréhension d'aborder l'autre sexe et attitude de laisser-aller vis-à-vis des sollicitations des sujets de même sexe, du fait qu'il est plus facile d'être conquis que de conquérir.

d) *Vénalité* ; deux formes, l'une explicable : la misère ; l'autre, plus structurée et témoignant d'une médiocre valeur morale : l'esprit de lucre.

Ces homosexualités occasionnelles sont souvent temporaires ; et il n'est pas rare que les individus soient d'ailleurs bivalents et que, tout en étant sujets à des pratiques homosexuelles, ils aient des relations hétérosexuelles ; leur imagerie érotique est d'ailleurs souvent normale, c'est-à-dire hétérosexuelle, leur comportement est masculin socialement. Cependant, surtout lorsque l'homosexualité est accomplie sur le mode passif, un conditionnement définitif dans l'anomalie peut s'installer.

2° CAUSES PROFONDES.

L'homosexualité ici apparaît comme constitutionnelle, tempéramentale ; l'imagerie mentale est profondément perturbée, il est rare que la guérison s'effectue spontanément.

La plupart du temps, l'origine est d'ordre *complexuel* ; le sujet est resté fixé à des conflits infantiles qu'il ne peut résoudre ; les motivations que l'on rencontre habituellement sont les suivantes :

— *fixation au parent* de même sexe avec rejet de l'autre, l'autre étant jugé comme indigne, méprisable, ce qui empêche l'imagerie érotique hétérosexuelle de se produire normalement ;

identification excessive au parent de l'autre sexe, du fils à la mère par exemple par Œdipe non résolu avec, de ce fait, passage difficile à l'autre sexe, en raison de sentiments d'une sorte de profanation, voire d'une tromperie à l'égard de l'être chéri ;

— *castration* avec quasi-impuissance sexuelle à l'égard de l'autre sexe, ceci pour des raisons diverses : désir latent de sodomisation afin de s'attirer les bonnes grâces d'un père tyran en adoptant à son égard une attitude féminin, besoin aussi d'attirer sur soi le courroux du père afin de le dériver de la mère, par masochisme substitutif ;

— *recherche d'auto-punition*, sous forme de sodomisation, afin d'apaiser les sentiments de culpabilité fonction des tendances incestueuses à l'égard de la mère ;

— *traumatisme par initiation malencontreuse* : exhibitionnisme de tiers inconnus, viol, voire viol par le père ou le beau-père ou un parent (à noter la fréquence de tels incidents chez les enfants lors de la période de la première communion, comme si leur état de grâce était une tentation pour certains esprits pervers)

A côté de ces causes relevant du complexe psychanalytique, nombre d'états homosexuels relèvent simplement d'un *conditionnement éducatif* défavorable, ou bien parce que l'ambiance familiale est particulièrement dissolvante de par les propos tenus, les thèmes de conversation, voire les peintures destinées à orner les murs ; en raison aussi de certains tabous excessifs à l'égard des problèmes sexuels qui entraînent le refoulement des images érotiques hétérosexuelles normales ; — ou bien encore parce que les initiations et des aventures survenues dans la première ou la seconde enfance ont éveillé dans une direction anormale une sexualité naissante.

Les causes sont souvent *mixtes* et l'on peut distinguer deux types principaux de familles, opposées dans leur standing et leur idéologie, mais également génératrices de déviations ; tels sont les cas de ces *familles « modernes »* où le principe est de ne pas avoir de principes, où le signe de l'affranchissement est de tout admettre, si bien que l'enfant est élevé sans tuteur, sans guide ; et aussi de ces *familles dites « traditionnelles »*, hypermorales et hyperreligieuses, faisant élever leurs enfants dans des pensions religieuses, où le V^e commandement est le fondamental, si bien que les garçons vivent dans la terreur de la femme, celle-ci étant le support du péché, et que des images érotiques d'hommes se glissent dans leur esprit au lieu des images de femmes.

II. — VARIETES SUIVANT LES MODES

DE SATISFACTION GENITALE.

Selon le *rôle joué*, on peut distinguer les homosexuels *actifs*, *passifs* et *mixtes* ; des homosexuels *réalisés*, c'est-à-dire ayant effectué l'acte, et des homosexuels *latents*, n'ayant jamais commis d'actes, mais en proie à la masturbation avec phantasmes homosexuels.

Selon le *degré d'adhésion*, et ceci est capital au point de vue pronostic, trois types sont à distinguer :

a) des *homosexuels frustes*, sans surmoi nettement construit, passifs devant les événements, chez lesquels l'homosexualité a été occasionnelle la plupart du temps et qui guérissent parfois tout seuls ;

b) des *homosexuels tourmentés*, chez lesquels la vie sexuelle est en désaccord avec les exigences du surmoi moral, qui sont en général les victimes de complexes, ne demandent qu'à se débarrasser de leur anomalie et peuvent guérir par une psychothérapie bien conduite ;

c) des *homosexuels fonciers* qui rationalisent leur attitude, justifient leur anomalie au nom de la liberté de jouissance par exemple, et ne sont nullement tourmentés par leur déviation ; des êtres dont le surmoi est complètement déformé, qui sont en quelque sorte des pervers, et dont la guérison est ainsi difficile parce qu'ils n'en ont nul souci.

Ces diverses considérations nous conduisent à considérer quatre types sexuels pour un même sexe, le masculin par exemple.

1° l'homme *viril biologiquement et psychologiquement* ;

2° l'homme *viril biologiquement et devenu féminin mentalement* (homosexuel psychogénique) ;

3° l'homme *biologiquement féminin*, mais *sexuellement viril* (l'homosexuel latent) ;

4° l'homme *féminin biologiquement et physiquement conditionné dans le sens féminin* (l'homosexuel total).

La même catégorisation peut être envisagée pour les femmes.

*
**

Toutes ces données, fonction de la biologie ou relevant de la psychologie, nous conduisent à considérer chez l'être humain toute une série de plans relatifs à la sexualité : celui du *sexe génital* même, qui est affaire de détermination génotypique, — celui de l'*attitude sexuelle*, projective ou réceptive, active ou passive, qui semble dépendre surtout de la formule endocrinienne, — celui des *formes locales d'érotisation*, qui relève plus particulièrement des réceptivités tissulaires, — celui de la *physiologie intime* de l'acte sexuel, permettant sa réalisation facile ou difficile, qui est sous la dépendance du système nerveux, — celui du *rôle social*, conférant des signes distinctifs, des attributs et des missions différentes, qui est fonction des coutumes, — et celui enfin de l'*orientation de la libido* vers une imagerie de type normal ou hétéro-sexuel ou de type dévié ou homosexuel, qui émane du jeu subtil du fonctionnement mental, inconscient et conscient, en fonction de toutes les instances précédentes. Tout ceci schématiquement.

*
**

VI. - PRONOSTIC DE L'HOMOSEXUALITÉ

Il est fonction principalement de cinq facteurs : l'imagerie mentale érotique, selon qu'elle est de type homosexuel ou hétérosexuel ; le désir de normalité qui permet l'acceptation d'une cure psychothérapique et l'adhésion à celle-ci ; — l'absence d'inhibition grave compromettant le passage à l'acte sexuel ; — un état endocrinien favorable, c'est-à-dire engendrant une orientation biologique sexuelle normale ; l'attitude homosexuelle, lorsqu'elle est de type actif chez l'homme et de type passif chez la femme.

Le pronostic sera aussi fonction des circonstances et notamment de la rencontre, sur le chemin sexuel, de partenaires favorables de l'autre sexe acceptant un rôle de rééducation.

*
**

VII. - PRÉVENTION DE L'HOMOSEXUALITÉ

Si le mal est surtout d'origine mentale, il ne faut pas négliger cependant la possibilité de fondements biologiques. La constatation de la moindre anomalie doit à ce point de vue nous inciter à rechercher éventuellement un substratum endocrinien et à mettre en œuvre, avec certes

une infinie prudence, tous les moyens que met à notre disposition l'hormonothérapie ; — n'oublions pas non plus le rôle fréquent de l'*hérédo-syphilis*, affection que l'on rencontre assez souvent à la base de nombre de dérèglements somato-psychiques, à tel point que la prescription systématique de sels de mercure, voire d'or, à petites doses, donne parfois d'excellents résultats.

Mais c'est le pôle mental qui doit retenir toute notre attention. Plusieurs règles éducatives s'imposent, si nous voulons que nos enfants soient des êtres normaux.

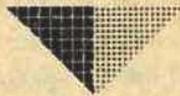
1° Tout d'abord, *ne pas déconditionner les enfants des tendances biologiques normales* propres à leur sexe par des contraintes intempestives. Il faut que les garçons soient élevés comme des garçons et les filles comme des filles, avec les costumes et les manières de leur sexe : attention aux bouclettes et aux barettes dans les cheveux chez les garçons, aux vêtements trop garçonnières et trop scouts chez les filles ; il faut savoir tolérer la turbulence, la brusquerie, et une certaine dose de manque de propreté chez les uns, et inversement développer la douceur, la gentillesse, la netteté corporelle chez les autres ; ne pas interdire trop brutalement les pistolets et carabines, les jeux de guerre chez les uns, et les jeux d'intérieur chez les autres ; attention aussi à l'inversion des occupations professionnelles. Il faut savoir préparer l'homme à être un responsable familial et à l'« *out-door* », et la femme à être la gardienne du foyer et à la vie « *in-door* ».

2° Ne pas aussi *conditionner les enfants dans un sens anormal*. Rien de plus dangereux que ces pratiques assez courantes, et considérées simplement comme affectueuses, de faire coucher dans le même lit, non seulement le frère et la sœur, mais même deux collatéraux de même sexe, aussi bien deux frères que deux sœurs ; il s'ensuit un conditionnement dans le contact cutané qui peut rendre hostile au contact de l'autre sexe, quand il n'est pas générateur d'homosexualité, ou tout au moins de sentiments de culpabilité morbide. Rien de plus néfaste que cette autre tendance qu'ont certaines mères à laisser coucher leur garçon de temps à autre dans le même lit qu'elles. Nocives également sont les nuits passées dans le lit de la grand-mère par le petit-fils et même la petite-fille. Les conséquences pathologiques de ces habitudes déplorables abondent, tous les psychanalystes le savent.

3° Eviter les *circonstances défavorables*, conduisant à des initiations malencontreuses. Il faut surveiller les fréquentations de nos enfants, veiller à ne pas introduire dans notre foyer des personnes de moralité douteuse. Attention aux séjours en pension, aux colonies de vacances et aussi au camping. Tout ceci, bien entendu, sans cette méfiance systématique qui ne serait que le signe d'une névrose personnelle un peu perverse, mais avec prudence, objectivité et sérénité simplement. Attention aux lectures. Il est dommage que, dans nos programmes scolaires, figurent officiellement des œuvres dont la tenue morale est discutable et dont les auteurs n'étaient pas spécialement normaux sexuellement. Attention aussi à nos conversations, à nos idéologies, et même au décor de notre foyer ; un enfant ne peut être sain lorsqu'il n'a pour objet de contemplation esthétique que des peintures abstraites, infigurées, dantesques et tout simplement morbides, même si elles sont de valeur... ou tout au moins de prix.

4° Savoir enfin *éveiller normalement la sexualité*. Ne pas aller au-devant des questions des enfants ; rien de plus stupide à ce point de vue que l'éducation collective s'adressant à des enfants de niveaux de maturité différents ; attendre qu'ils vous exposent leurs problèmes et ne répondre qu'à ce qu'ils demandent, sans plus, au fur et à mesure ; user de comparaisons avec les fleurs, elle poétisent toutes choses. Un peu de gauloiserie dans la conversation ne messied pas, tout au moins lorsque l'âge le permet ; cela détend et désinhibe des tabous. Tolérer même, sans dépasser la mesure, certaines publications un peu frivoles mais érotiquement normales et esthétiques ; mieux vaut que la sexualité naissante se nourrisse d'images normales que de phantasmes anormaux, issus de tabous religieux ou moraux insuffisamment nuancés, facteurs de refoulement et de déviation en raison même des interdits énoncés. Soit la juste mesure en toutes choses.

Enfin, mais ceci est parfois ce qui est le plus difficile pour les parents, il nous faudrait nous guérir de nos propres complexes, nous en avons tous plus ou moins. On a vu, en effet, tout le rôle des mécanismes d'identification. Il faut, dans une famille, que l'homme soit l'homme et la femme la femme. Le père doit représenter l'autorité, et la mère la tendresse ; tous deux doivent savoir accepter leur rôle et se montrer toujours d'accord sur les grands idéaux humains.



Il y a d'étranges pères, et dont toute la vie ne semble occupée qu'à préparer à leurs enfants des raisons de se consoler de leur mort.

LA BRUYERE.